

Nouvelles du THINIHEID

Le numéro : 0.50 € - gratuit sur www.thiniheid.be

Janvier 2008, numéro 2

Au Service résidentiel

Laetitia GREGOIRE remplace Frédéric REMACLE au service résidentiel pour une durée de 6 mois.

Le 16 décembre a eu lieu le repas de Noël des services résidentiels. C'était pour chacun l'occasion de se retrouver autour d'un repas et de partager un moment très convivial. Bon nombre d'habitants étaient présents. Chacun a reçu un cadeau personnalisé. Tous ont été enchantés du repas et de l'ambiance festive qui y régnait.

L'activité jeux de société remporte un vif succès. Vu le nombre de participants et l'enthousiasme des habitants, l'équipe propose désormais cette activité tous les jeudis soirs. Le programme des 14 participants est affiché au tableau à l'entrée. L'objectif de cette activité est la détente et la convivialité. Chaque participant invite tour à tour les participants dans son studio. Nous espérons que cette initiative permettra à certains d'organiser de telles rencontres également sans la présence de l'éducateur.

En décembre, nous avons rassemblé les personnes des différents appartements autour du sujet : le tri des déchets. Cette rencontre a permis à certains d'être sensibilisés à l'importance de l'écologie. Des initiatives ont vu le jour. Luc s'est proposé pour rassembler régulièrement les cartons. La collecte de verre s'effectue toujours par Damien qui prend cette tâche très à cœur. Gilles poursuivra le transport et la vérification des poubelles et des sacs PMC. En janvier nous nous sommes rendus au service de l'environnement afin d'y obtenir des calendriers reprenant les passages réguliers des services communaux. Stéphane les a distribués à l'ensemble des habitants. L'équipe a expliqué à chacun individuellement l'utilisation du calendrier.

Au Service d'accueil de jour

Le 7 décembre 2007 avait lieu le marché de Noël des Artisans. Cette fois encore, les Artisans ont reçu beaucoup de commentaires positifs. Les gens semblent apprécier la diversité des produits, leur qualité, leur beauté, mais aussi l'innovation.

Cette année, sans conteste, le nouveau produit était le K-Lumet, l'allume-feu écologique. Beaucoup de gens s'y sont intéressés. Pour ceux qui l'avaient déjà testé, il s'agit d'un très bon produit, facile d'utilisation et écologique. Les clients en redemandent !



Les objets en bois ont eux aussi connu un vif succès. La production a été vite écoulee et nous n'avons pas pu contenter tout le monde.

Quant à l'activité vannerie, celle-ci est en plein essor puisque les Artisans travaillent l'osier en plus du rotin.

Les paniers en osier étaient très bien réussis.



A la foire aux potirons, Christine BECKER (éducatrice/accompagnatrice) a fait la connaissance

d'une vannière, Madame KALBUSCH. Celle-ci est venue initier les Artisans vanniers au travail de l'osier. Il y a eu trois rencontres d'une journée qui



ont vraiment été très profitables. Il est prévu que Madame KALBUSCH revienne en 2008.

Pendant les vacances de Noël, 11 personnes sont parties avec OLE (organisme qui propose des vacances adaptées pour des personnes handicapées www.olevacances.org). Toutes sont revenues satisfaites de leur séjour. Les réservations pour les vacances d'été sont déjà faites. 15 personnes partiront en France, en Espagne, en Tunisie.

Fin de l'année 2007, nous avons commandé un panneau publicitaire indiquant le magasin des Artisans. Ce panneau est arrivé et sera placé de manière à ce qu'on le voit en venant de la rue des Leups ou en passant rue Thiniheid.

Le 30 décembre 2007, Valérie NEURAY (éducatrice/accompagnatrice) a donné naissance à la petite Julia. Elles se portent bien toutes les deux. Valérie reprendra son travail en août 2008. Elle est remplacée par Frédéric REMACLE.

En vue de la préparation des travaux et de la nécessité d'avoir des espaces de rangement pour le matériel mais aussi dans le souci de rénover l'élevage, Frédéric REMACLE (éducateur/accompagnateur) travaille sur plusieurs projets. L'espace déchetterie (dans la cabane en bois face au Saja) a été rangé et réorganisé de manière à ce que le tri des déchets soit plus facile. A noter que les explications au sujet du tri et l'accompagnement des personnes dans cette démarche a permis de diminuer le nombre de poubelles déposées chaque semaine à rue. Auparavant, nous mettions 2 sacs chaque semaine, actuellement nous en mettons 1.

Pour ce qui est de l'élevage, les poules vont être rassemblées dans le grand poulailler et le petit poulailler va servir aux lapins. Des clapiers appropriés vont être construits. En été, les lapins pourront être lâchés dans l'enclos extérieur. Les personnes pourront entrer dans l'enclos et aller les

caresser facilement. On pourrait également acheter des cochons d'Inde. La petite cabane des oies va être démontée. L'ancien poulailler pourrait enfin être réparé et réaménagé en fenil et garde-nourriture. Il pourrait aussi être transformé en abri pour les ânes.

La production de K-Lumet continue. Nous avons un nouveau sous-traitant qui est le Saja Les Alizés à MEMBACH.

Au Service d'accompagnement

Pour qui ?

Le service accompagne des personnes adultes vivant en dehors d'institution et présentant une déficience physique, intellectuelle et/ou sensorielle.

« L'accompagnement c'est dans un premier temps donner un coup de pouce dans la réalisation d'un projet que le handicap rend plus difficile. Et parce que le handicap reste et qu'il ne peut pas toujours être comblé par l'apprentissage, l'accompagnement peut se poursuivre. S'établit alors souvent une relation de confiance et de soutien qui permet d'aller bien plus loin »

Pour quoi ?

Le service offre en fonction des demandes de chacun, l'information, l'aide et le soutien nécessaire pour répondre à tous les actes et démarches de la vie courante notamment en matière de loisirs, de formation, d'emploi, de logement, de démarches administratives,...



L'accompagnement a une fin

- Marc voulait trouver un travail, il était très motivé. Avec le service il a écrit un cv, une

lettre, nous avons cherché des adresses...Au service, il y passait juste pour le coup de pouce et puis il n'est plus venu aux rendez-vous... Nous avons téléphoné et sa femme a dit que Marc avait maintenant un travail. Nous n'avons plus eu de ses nouvelles et avons mis fin à l'accompagnement.

- Cela fait maintenant des années que Marie est accompagnée... Quel chemin parcouru...Elle s'était adressée au service d'accompagnement en sortant de l'école pour trouver un emploi... On a cherché et trouvé ensemble une formation AWIPH dans une maison de repos...Au début elle aimait que l'on passe sur son lieu de travail de temps en temps pour mettre les choses au point et redémarrer du bon pied. Et puis elle a rencontré Jérôme qui est devenu son copain... Elle voulait vivre seule avant de vivre avec lui et ensemble on a cherché un appartement... Il lui a fallu apprendre à gérer le courrier, les factures, le ménage... Elle aimait demander conseil à son accompagnatrice. Son copain est ensuite venu vivre avec elle. Peu à peu Marie a appris à s'occuper elle-même de ses papiers, à les trier dans une farde comme on le lui avait montré et elle a eu beaucoup moins besoin du service.

On se voyait finalement tellement peu qu'ensemble nous avons décidé de mettre une fin officielle à l'accompagnement, non sans devoir promettre qu'au besoin on peut l'aider ponctuellement ou reprendre un accompagnement intensif.

Cela fait maintenant 8 mois que Marie n'est plus accompagnée, elle n'a appelé qu'une seule fois le service pour l'aider à remplir un document important et son accompagnatrice y est allée.

« L'important n'est pas le bout du chemin mais le bout de chemin parcouru ensemble »

Nous avons dans notre service fixé un cadre à l'accompagnement plus ou moins flexible. Ainsi au niveau des fréquences, il nous paraît nécessaire d'avoir un rendez-vous une fois par mois au minimum et au maximum une fois par semaine (sauf exception vacances, grosses démarches...). Nous avons aussi fixé avec la personne des objectifs plus ou moins précis qui peuvent être revus au fur et à mesure de l'accompagnement et auxquels l'accompagnateur doit rester attentif. L'important est de savoir pourquoi nous travaillons.

L'AWIPH fixe aussi un cadre en donnant un accord d'une durée de 5 ans pour les services d'accompagnement. Ceux-ci peuvent être renouvelables.

C'est sans doute quand on sort de ces cadres que la question de la fin se pose.

▪ **Cela arrive parfois très rapidement...** C'est le cas nous semble-t-il avec certaines personnes pour qui l'accompagnement ne correspond peut-être pas à leurs attentes, qui avaient été mal orientées ou qui n'arrivent pas à respecter le cadre...

▪ **Cela arrive souvent après que les objectifs aient été atteints ou revus. La personne a trouvé un emploi, a pu trouver l'aide recherchée, a changé de projet...** Difficile dans ce cas d'en dire la durée car pour certaines personnes dès que l'objectif est atteint elles cessent l'accompagnement.

Pour d'autres par contre le service est devenu « partie intégrante de leur vie ». L'accompagnement se poursuit avec d'autres objectifs pour la réalisation desquels elles incluent spontanément l'aide du service...

Ces accompagnements sont bien plus longs et l'objectif de base apparaît souvent comme étant le maintien des acquis, une stabilisation et l'acquisition d'un réseau et de la confiance en soi. Lorsque nous pensons que la personne est réellement capable de se débrouiller seule, la fin de l'accompagnement se prépare par une diminution de la fréquence des rencontres.

▪ **Et puis parfois cette question ne se pose pas...** Parce que le handicap est trop important et que sans accompagnement, la personne ne pourrait vivre seule, garder un travail, une vie sociale...

En 2007, 11 accompagnements ont pris fin. 4 personnes avaient atteint leurs objectifs, 5 personnes ne venaient plus régulièrement ou ne prenaient plus contact, 1 personne a changé de projet et pour 1 personne le temps d'accompagnement ne lui semblait pas suffisant.

Le THINIHEID ASBL

Rue Thiniheid, 56 à 4801 STEMBERT

Tél. : 087 27.91.40

Fax : 087 27.91.49

info@thiniheid.be

www.thiniheid.be et ... www.k-lumet.be

éditeur responsable : André LEVEAUX